



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D2026-02-005

L'an deux mille vingt-six le cinq février, le Conseil Municipal de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JACCAZ, Maire.

Présents : MM. Yann JACCAZ, Pierre BESSY, Solange COOKE, Jean-Paul JACCAZ, Carine DUNAND, Sophie JUELLE, Alain QUINET, Franck PRADEL, Stéphane GRAFF

Absents excusés : Catherine CSIBI-FRANZOSINI

Procurations : Nicolas ELIE donne pouvoir à Jean-Paul JACCAZ, Ghislaine GACHET-PONNAZ donne pouvoir à Pierre BESSY, Claude JOND donne pouvoir à Alain QUINET, Stéphanie PERNOD donne pouvoir à Carine DUNAND

Secrétaire de séance : Pierre BESSY

Date de convocation du Conseil Municipal : les 22 et 29 janvier 2026

N° D2026-02-005 -OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Monsieur le Maire expose les propositions relatives à l'attribution des subventions aux associations pour un montant de 813 815,00 €.

Il précise que l'instruction des demandes de subvention devra être poursuivie avant l'été après les élections municipales.

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 15 janvier 2026,

Décision :

Le conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré ;

- **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations comme suit :

Associations communales	Amicale des Sapeurs-Pompiers	3 500 €
	Amicale du Personnel Communal de Praz	3 500 €
	Amicale La Truite Praline	600 €
	Anciens Combattants de Praz	600 €
	Bibliothèque Praline	5 000 €
	Comité de jumelage Praz sur Arly/Roscoff	2 500 €
	La Guilde du Dragon de Tirecorde	700 €
	Les Jardins de Pratz	1 000 €
	Les Mal-Barrés	1 000 €
	Praz les Arts	4 000 €
	Syndicat Agricole de Praz	15 000 €
Associations sportives	Praz Cyclisme : section loisir, VTT	20 000 €
	Praz Cyclisme : section équipe féminine en nationale 2	23 000 €
	Praz Montagne FFRP	1 500 €
	Ski Club de Praz-sur-Arly	42 000 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Autres	Addiction Alcool Vie Libre Megève Vallée de l'Arve	500 €
	Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) Le Crêt du Midi	14 000 €
	Association du Concours de la Race d'Abondance	600 €
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes / Haute-Savoie	250 €
	Collège public Émile Allais de Megève	1 980 €
	Collège public Émile Allais de Megève (foyer socio-éducatif)	360 €
	Collège privé Saint-Jean-Baptiste de Megève	780 €
	Ensemble scolaire Assomption Mont-Blanc	195 €
	Jeunes Sapeurs-Pompiers de Megève	3 000 €
	Learn'In Nature	800 €
	Le Tétras Libre - Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pays de Savoie	150 €
	M'Gève Miaou	1 000 €
	Syndicat Hippique et Mulassier du Haut-Faucigny	300 €
Office de tourisme de Praz-sur-Arly	Vivre en Val d'Arly (VVA)	12 000 €
	Subvention de fonctionnement	650 000 €
	Concours des Maisons Fleuries	4 000 €

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2026.

Amendements : Néant

Adoption :

Conseillers présents	09
Procurations	04
Votants	13
Pour	13
Contre	00
Abstention	00

Secrétaire de séance
Pierre BESSY

Le Maire,
Yann JACCAZ



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. CERTIFIÉE EXECUTOIRE en vertu de la télétransmission en Sous-Préfecture le (voir visa). Publiée par extrait, au compte-rendu affiché sur le site de la Mairie le 10/02/2026. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.